

Avant-propos

Lorsqu'à l'issue d'une belle carrière, Catherine Flaesch-Mougin prit sa retraite, l'idée s'est imposée de rendre hommage à celle qui fut, pendant près de vingt ans, directrice du Centre de recherches européennes de Rennes (CEDRE) puis également coordinatrice du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes (CEJM). Comment ne pas saluer en effet son dévouement sans faille à l'égard de son équipe et de ses étudiants, son implication au sein de l'Université de Rennes 1, ainsi que sa contribution à la recherche scientifique sur l'intégration européenne ? Le principe d'un hommage étant acquis, il fallait imaginer la forme qu'il pourrait revêtir. Décidés à sortir des sentiers battus de Mélanges classiques, nous avons choisi d'emprunter un autre chemin, celui d'un abécédaire du droit de l'Union européenne. Il devrait permettre au lecteur, et en premier lieu à la dédicataire de cet ouvrage, d'accéder à un jardin alphabétique de mots plus ou moins insolites, et d'y déambuler à sa guise en vue d'aborder sous différents angles et de différentes manières le droit de l'Union européenne ou le droit des intégrations régionales s'inspirant du droit de l'UE. Dans cette perspective, chaque auteur sollicité a été invité à choisir un mot à partir duquel il a rédigé une contribution, soit sous la forme d'un développement consacré directement au mot en question, soit à partir d'un titre contenant ou suggérant le mot choisi.

L'idée de confectionner ainsi un abécédaire du droit de l'Union, à partir d'une sélection de mots, ne doit rien au hasard. Les collègues proches et les étudiants de Catherine Flaesch-Mougin connaissent l'importance qu'elle accorde aux mots et savent comme elle aime à remonter aux sources (traités fondateurs, dictionnaires...) pour aller rechercher les termes exacts, pour cerner une pensée ou préciser une idée. Certes, tous les juristes – et assurément, Catherine Flaesch-Mougin en est une des plus rigoureuses – aiment les mots. Mais il y a chez elle, fille de militaire, une exigence de précision et de rigueur dans le choix quasi obsessionnel du mot juste qui a innervé ses travaux et façonné la manière dont elle a accompagné ceux de ses collègues et étudiants qui ont eu la chance de travailler avec elle ou sous sa direction.

Une fois le travail de collecte achevé, il nous est apparu que le mot « Abécédaire » lui-même pouvait être décliné, chaque lettre qui le compose renvoyant à certains termes qui caractérisent à merveille Catherine Flaesch-Mougin sur le plan personnel et/ou professionnel.

Il y a d'abord la lettre **A** comme Allemagne, ce pays où elle est née ou comme Alsace, cette région où elle s'est mariée et qui demeure chère à son cœur. La lettre **B** pourrait renvoyer à sa région d'adoption, la Bretagne, mais plus sûrement encore au mot « Bibliothèque », celle du CEDRE, bien sûr, qu'elle a fréquentée assidûment et où il n'est pas rare de la trouver bien après l'heure de fermeture. La lettre **E** suggère ensuite inévitablement le **E** du mot « Équipe », son équipe du CEDRE, à laquelle elle est si attachée et qui constitue non seulement un espace de convivialité et d'échanges entre collègues, mais aussi pour les doctorants, un lieu où il fait bon se former. La lettre **C** conduit très facilement au mot « Chaire » comme Chaire Jean Monnet. Cette distinction obtenue par elle en 1997 et complétée par un prix Jean Monnet en 2009, témoigne d'une reconnaissance institutionnelle à l'échelon européen et de la qualité de ses travaux en droit des Communautés et de l'Union européennes. La lettre **E** qui suit immédiatement fait écho au mot « Égards » qui permet d'évoquer son rapport aux autres et qui rend compte de l'attention qu'elle porte au bien-être de ceux qui l'entourent. La lettre **D**, pour sa part, conduit logiquement à rappeler ses fonctions de directrice évoquée au début de cet avant-propos. Directrice du CEDRE de 1993 à 2011 et digne héritière de l'œuvre initiée par Jean Raux, elle a contribué à la création l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe (UMR CNRS 6262) en 2000. Elle a également dirigé, de 2002 à 2014, le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes, dont elle a fait un des centres pluridisciplinaires les plus importants et les plus reconnus en France.

La lettre **A**, ensuite, nous entraîne sur le terrain de l'amitié ou des amitiés que Catherine Flaesch-Mougin a su cultiver tout au long de sa carrière avec des collègues proches ou géographiquement plus lointains. Les liens étroits noués avec des collègues européens, africains et sud-américains sont nombreux et ont été, pour certains d'entre eux, matérialisés dans une Chaire Unesco sur les intégrations régionales qu'elle a animée pendant les quatre dernières années de sa carrière. Nombreux sont les collègues à avoir répondu présents à notre initiative et nous les en remercions vivement. Le choix a été fait de solliciter prioritairement ceux qui, au sein du CEDRE et du CEJM, de la CEDECE, lors des universités européennes d'été ou dans le cadre de la Chaire Unesco, ont régulièrement travaillé avec Catherine Flaesch-Mougin.

Si le **I**, qui suit immédiatement, peut être celui de l'intitulé du cours d'institutions européennes, qu'elle a dispensé à la faculté pendant de nombreuses années, il pourrait également renvoyer à la dimension internationale de ses activités d'enseignement et de recherche. Les lettres **R** et **E** quant à elles, ne peuvent être que celles de « Relations Extérieures », qui furent son domaine de recherche privilégié, celui sur lequel elle laissera son empreinte.

Cette prédilection pour les relations extérieures de l'Union européenne explique la présence, dans l'ouvrage, de nombreuses contributions portant sur ce domaine. Mais les centres d'intérêt de Catherine Flaesch-Mougin furent bien plus vastes que ses écrits ne le laissent penser. De très nombreux thèmes sont donc abordés dans cet ouvrage : droit matériel de l'Union, droit institutionnel, principes juridiques, contentieux, droit des intégrations régionales comparé... De multiples facettes du

droit européen se trouvent donc égrenées, au fil de l'alphabet, dans une quarantaine de contributions, dont le contenu pourra peut-être paraître iconoclaste au lecteur, mais qui, au final, rend un juste hommage à la curiosité enthousiaste et insatiable de la récipiendaire de l'ouvrage. Du mot « Accord », qui renvoie inmanquablement à sa thèse sur la typologie des accords externes de la CEE à l'affaire « Yaï », en passant par les mots « Homme » « Loyauté » ou « Solidarité », tous les mots de cet abécédaire viennent finalement saluer la richesse de sa production scientifique et, d'une façon plus générale, l'exemplarité de son parcours d'enseignant-chercheur.

Les amis du CEDRE